



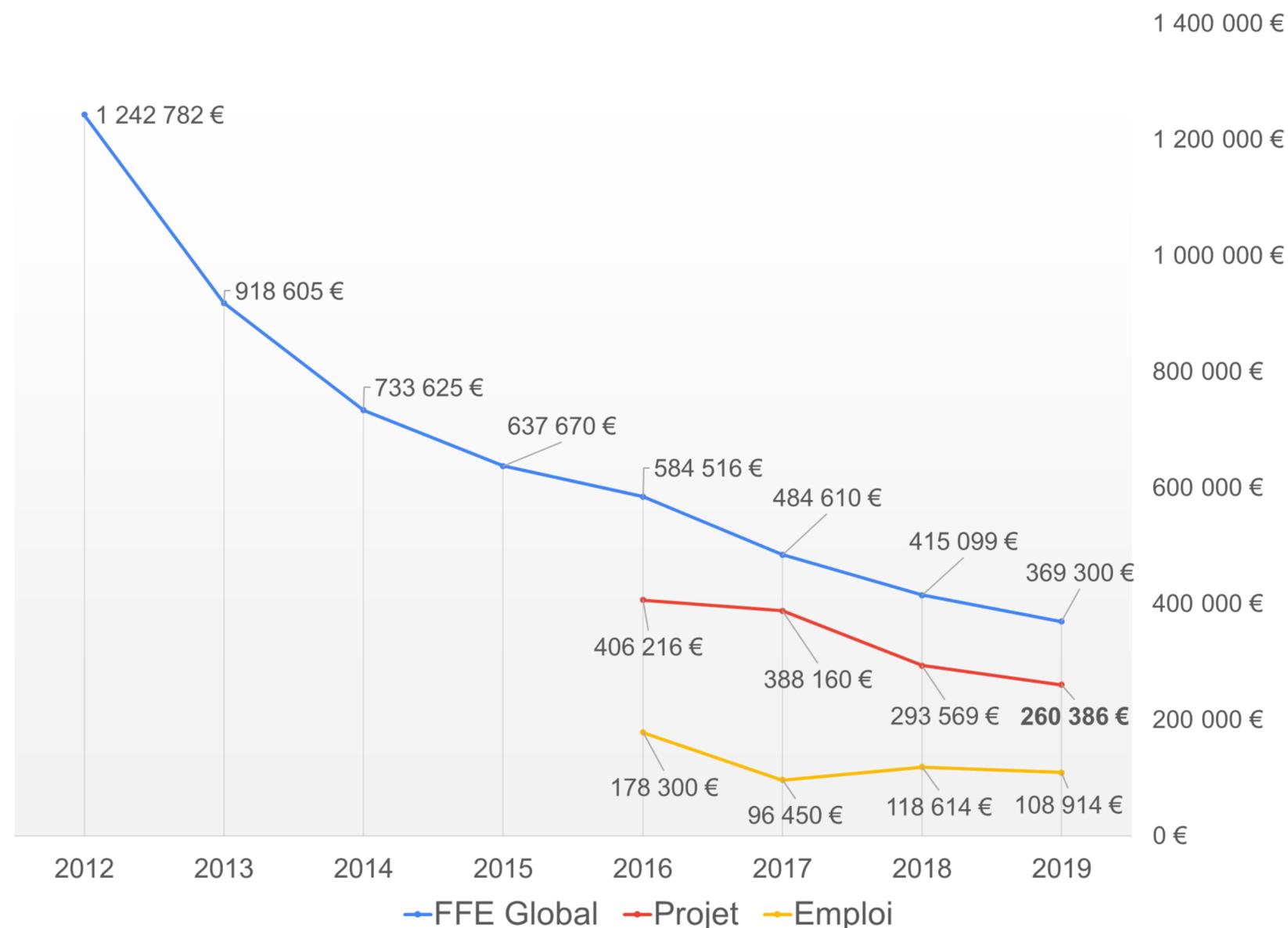
**PROJET SPORTIF FÉDÉRAL**



fédération  
française  
des échecs

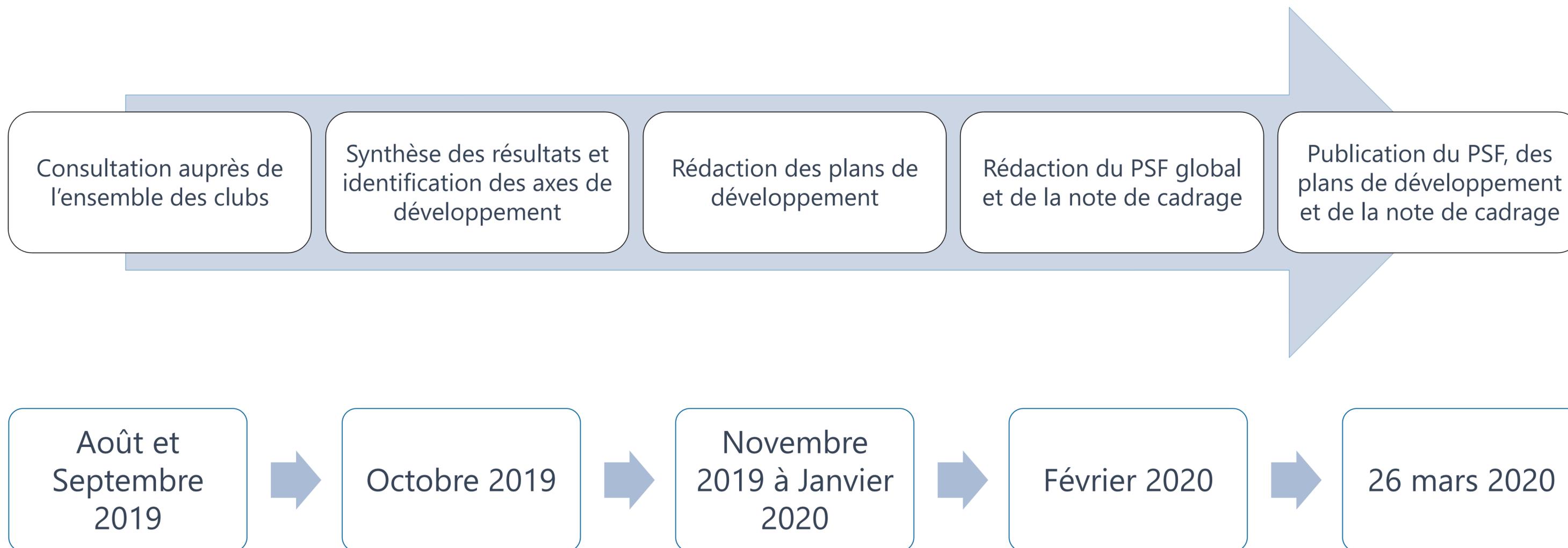
- Un contexte de baisse globale des subventions CNDS pour les échecs depuis 8 ans avec :
  - Une baisse de 71% de la part territoriale globale depuis 2012
  - Un glissement de la FFEchecs du 32<sup>ème</sup> en 2012 au 49<sup>ème</sup> rang en 2018 des fédérations en terme de financement
  - Une baisse importante des demandeurs et des bénéficiaires :
    - 154 bénéficiaires en 2015
    - 129 en 2016
    - 120 en 2017
    - 101 en 2018
    - 80 en 2019
    - ➔ 108 en 2020 sur 127 demandes
- Un certain découragement des présidents des clubs et des organes déconcentrés devant les baisses de budget, les refus de demandes depuis plusieurs années, ou la relative complexité du CompteAsso
- Des demandes de subvention des clubs souvent mal adaptées aux politiques publiques actuelles
- Une absence de projet fédéral en accord avec les priorités nationales, de projets de développement des pratiques (scolaires, féminisation, handicap, espaces publics) et de stratégie fédérale de développement des formations
- Une légère hausse de l'enveloppe par rapport à 2019 : **278 135 €** pour la campagne PSF 2020

Evolution Part Territoriale FFEchecs



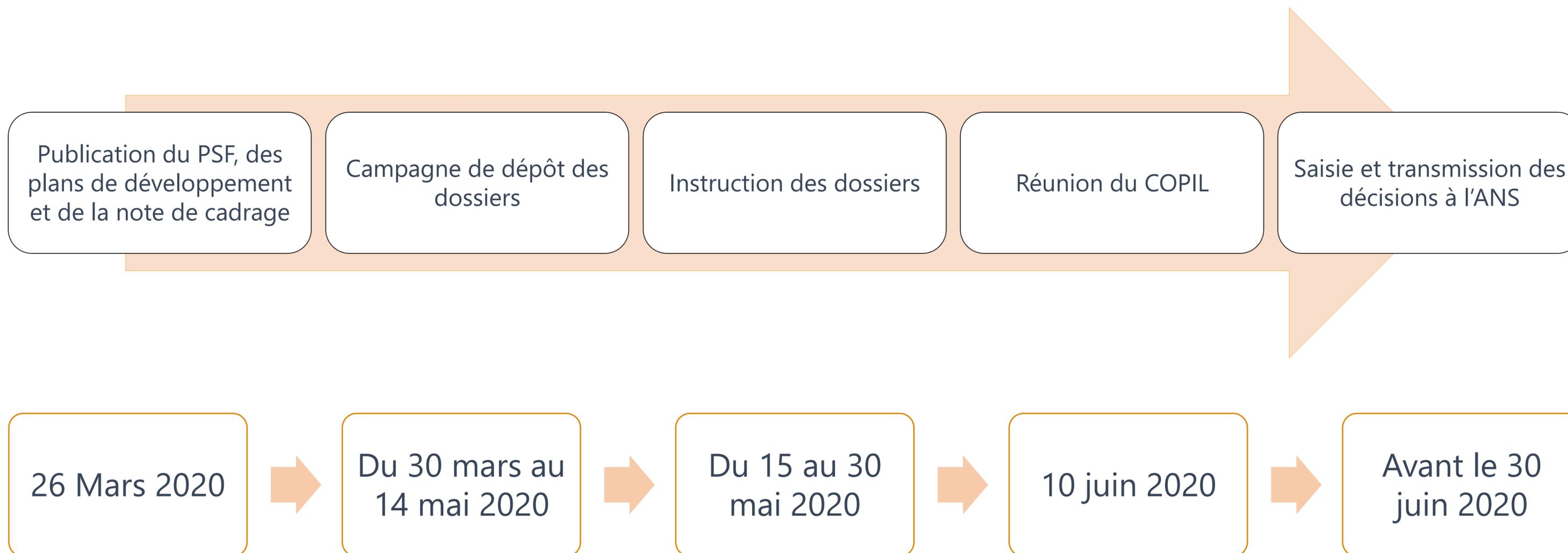
# Construction du Projet Sportif Fédéral

Chronologie



# Campagne Projet Sportif Fédéral

Chronologie



# Le Projet Sportif Fédéral 2020

Quelques chiffres



54082 licenciés

915 clubs

86 comités départementaux

18 ligues régionales



Enveloppe PSF 2020 : 278 135 €  
(légèrement supérieur à 2019)



127 dossiers déposés en 2020 : 94 clubs, 25 CDJE et 8 ligues

En très forte augmentation pour les clubs par rapport à 2019



## DEMANDES DES CLUBS

**70,9%** D'augmentation de dossiers clubs et 70,7% d'actions clubs supplémentaires

PSF – FFE Demandes		2019	2020	Evolution
<b>Ligues</b>	Dossiers	10	8	↓ -20,0%
	Actions	31	19	↓ -38,7%
	Total demandé	210 256 €	58 765 €	↓ -72,1%
<b>CDJE</b>	Dossiers	20	25	↑ 25,0%
	Actions	39	53	↑ 35,9%
	Total demandé	104 714 €	174 679 €	↑ 66,8%
<b>Clubs</b>	Dossiers	55	94	↑ 70,9%
	Actions	92	157	↑ 70,7%
	Total demandé	237 516 €	577 563 €	↑ 143,2%
<b>Total</b>	Dossiers	85	127	↑ 49,4%
	Actions	162	229	↑ 41,4%
	Total demandé	552 486 €	811 007 €	↑ 46,8%

## Procédure

- ❑ Le comité technique composé des instructeurs fédéraux procède à l'évaluation administrative de l'éligibilité du dossier (vérification des pièces) ainsi qu'à l'évaluation technique de l'intérêt des actions déposées : articulation avec le projet fédéral, cohérence budgétaire, pertinence territoriale de l'action, modalités d'évaluation etc. Il émet un avis sur le montant attribué.
- ❑ Procédure :
  - Téléchargement de toutes les pièces de chaque demandeur
  - Classification des actions par ligue
  - Instruction par ligue dans l'ordre : Ligue puis Comités puis Clubs
    - Vérification des documents obligatoires
    - Tenue d'un fichier Word recensant les problèmes dans les pièces déposées
    - Notation de l'action suivant les critères PSF
    - Proposition d'un montant en accord avec les minimums requis
    - Eventuellement notation de commentaires sur le dossier notamment dans les cas de refus
- ❑ Consignes particulières :
  - Maintien des subventions des DOM-TOM
  - Renouveler au maximum les projets déjà financés l'an passé en cas de dépôt de subvention pour le renouvellement du même projet
  - Validation systématique des projets Smart Girls au minimum de 1000 euros en QPV ou ZRR
  - Validation systématique pour les clubs ayant des emplois CNDS
  - Validation privilégiée pour les organes déconcentrés : CDJE et Ligues si les projets entrent dans le cadre du PSF
  - Pas de financement emploi ni équipements au dessus de 500€ HT l'unité
  - Pas de financement si projet hors cadre ou irréalisable suivant les dates ou les conditions sanitaires

## Critères d'évaluation

L'évaluation se déroule en deux temps : dans un premier temps, le comité technique observe dans quelle mesure l'action proposée rentre dans le cadre du Projet Sportif Fédéral. Cette première analyse est notée sur 5 points. Dans un second temps, il évalue l'action proposée via un barème portant sur les principales caractéristiques que doit revêtir une action (sur 20 points) :

1. Le cadre structurant de l'action (/4)
2. La capacité de la structure à auto-évaluer son action (/4)
3. Le nombre de partenaires impliqués dans l'action (publics ou privés) (/3)
4. La mobilisation des ressources humaines pour réaliser l'action (/3)
5. La qualité du pilotage de l'action (/3)
6. La capacité de l'action à toucher des publics éloignés de la pratique (/3)

La note finale porte donc sur 25 points.

### Première évaluation : cadre du PSF

0	1	2	3	4	5
Ne répond pas aux attentes indiquées dans le Projet Fédéral	Répond de manière succincte aux attentes du Projet Fédéral	Répond en partie aux attentes du Projet Fédéral	Répond bien aux attentes du Projet Fédéral	Répond parfaitement aux attentes du Projet Fédéral	Répond parfaitement et Transversalement aux attentes du Projet Fédéral
Action ni impactante ni structurante	1 seule action isolée peu impactante et peu structurante	Action Impactante ou structurante qui s'inscrit dans la durée	1 ou 2 actions essentielles pour le développement de la structure	2 actions essentielles et complémentaires pour le développement de la structure	2 actions essentielles et complémentaires concernant deux ou plusieurs axes de développement

## Critères d'évaluation

### Cadre structurant de l'action

0	1	2	3	4
Action de faible importance, isolée et ne suivant pas les préconisations du projet fédéral	Action isolée suivant les préconisations du projet fédéral	Action peu structurante avec un développement moindre de la structure	Action structurante qui impacte le développement de la structure	Action structurante qui impacte le développement de la structure et s'inscrit dans la durée

### Mobilisation des ressources humaines

0	1	2	3
Entre 0 et 2 personnes	Entre 3 et 5 personnes	Entre 5 et 9 personnes	10 personnes et plus

### Auto-évaluation

0	1	2	3	4
Aucune utilisation d'indicateurs	Utilisation faible d'indicateurs qualitatifs dans l'évaluation	Utilisation de nombreux indicateurs qualitatifs dans l'évaluation	Utilisation d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans l'évaluation	Utilisation détaillée d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans l'évaluation

### Qualité du pilotage de l'action

0	1	2	3
Absence d'encadrement et de pilotage	Pilotage et encadrement succinct	Pilotage et encadrement de bonne qualité	Pilotage et encadrement parfait avec des rôles et des prérogatives bien définis

### Partenaires

0	1	2	3
Aucune partenaire	Au moins un partenaire privé	Au moins un partenaire public	Au moins un partenaire privé et un partenaire public

### Public éloigné de la pratique

0	1	2	3
Action visant uniquement le public interne à la structure	Action qui vise le public interne à la structure et proche de la structure	Action visant un public interne comme externe à la structure	Action visant avant tout le public externe à la structure

# Ventilation – Statistiques après COPIL

Par Axe du PSF

PSF - FFE	Total	Féminisation	Santé	Handicap	Scolaires	Espace Public	Public éloigné	Hors cadre
<b>Actions</b>	229	42	14	25	71	38	30	9
<b>Montant total demandé</b>	811 007 €	107 680 €	54 569 €	71 250 €	314 398 €	81 295 €	118 500 €	63 315 €
<b>Montant total proposé</b>	278 135 €	46 250 €	11 500 €	21 399 €	120 936 €	19 050 €	53 000 €	6 000 €
<b>Nombre actions accordées</b>	169	36	8	16	62	18	26	3
<b>Nombre actions refusées</b>	60	6	6	9	9	20	4	6
<b>% € Accordé</b>	34,30%	42,95%	21,07%	30,03%	38,47%	23,43%	44,73%	9,48%
<b>% Actions accordées</b>	73,80%	85,71%	57,14%	64,00%	87,32%	47,37%	86,67%	33,33%
<b>% proposé par axe du PSF</b>	100%	16,63%	4,13%	7,69%	43,48%	6,85%	19,06%	2,16%

# Ventilation – Après réajustement

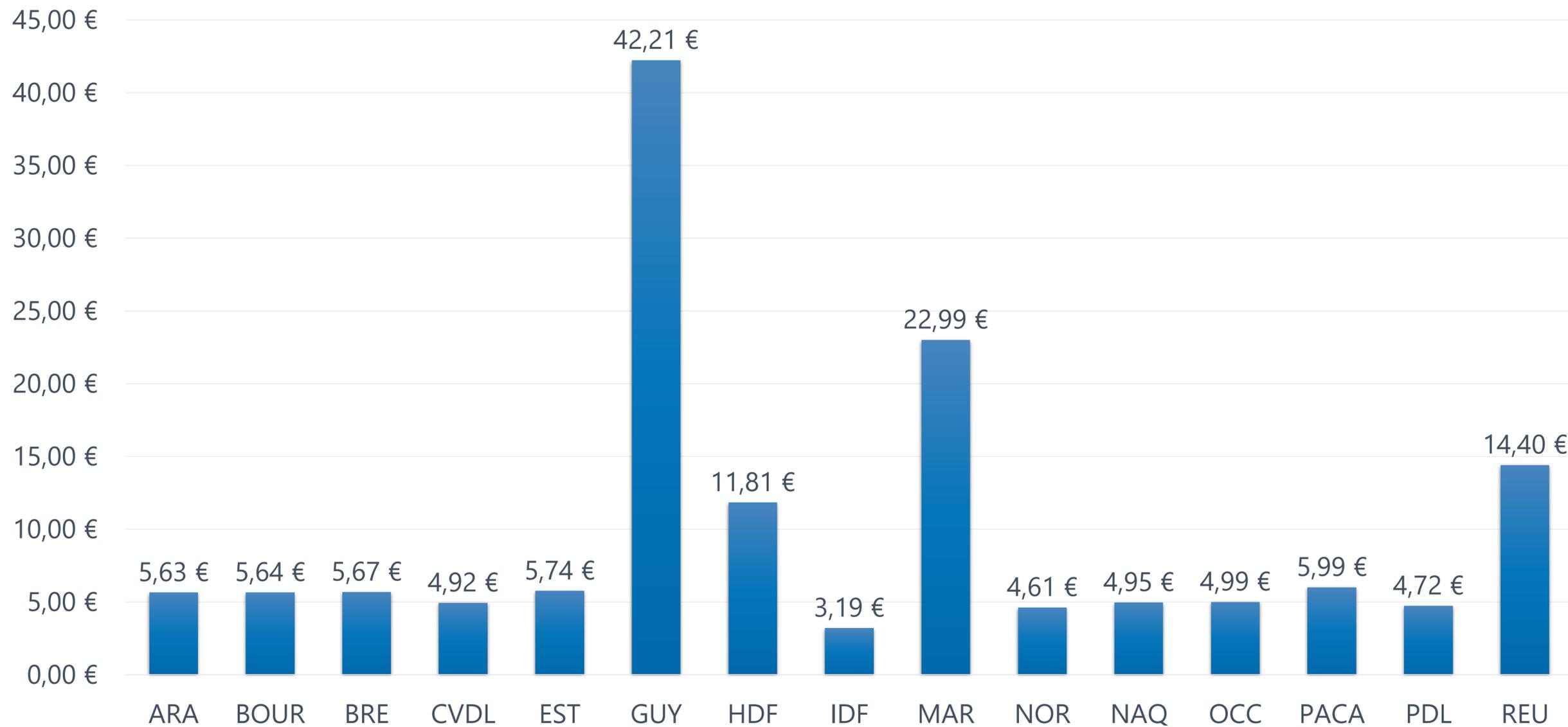
Par Ligue

PSF - FFE	Total	ARA	BOUR	BRE	CVDL	EST	GUY	HDF	IDF	MAR	NOR	NAQ	OCC	PACA	PDL	REU
<b>Structures</b>	127	17	6	5	6	12	1	10	21	1	5	10	12	11	8	2
<b>Actions</b>	229	27	11	10	10	29	2	17	37	3	11	15	18	20	16	3
<b>Montant total demandé</b>	811 007 €	81 110 €	22 000 €	28 963 €	70 219 €	75 900 €	7 500 €	135 780 €	118 550 €	9 700 €	18 300 €	35 200 €	62 500 €	78 500 €	44 785 €	22 000 €
<b>Montant total proposé</b>	278 135 €	24 000 €	8 000 €	15 000 €	11 400 €	32 000 €	6 500 €	28 249 €	34 136 €	6 000 €	10 500 €	17 000 €	21 000 €	31 500 €	14 850 €	18 000 €
<b>Nombre actions accordées</b>	169	17	6	9	7	20	2	16	22	3	9	12	15	16	12	3
<b>Nombre actions refusées</b>	60	10	5	1	3	9	0	1	15	0	2	3	3	4	4	0
<b>% € Accordé</b>	34,30%	29,59%	36,36%	51,79%	16,23%	42,16%	86,67%	20,80%	28,79%	61,86%	57,38%	48,30%	33,60%	40,13%	33,16%	81,82%
<b>% Actions accordées</b>	73,80%	62,96%	54,55%	90,00%	70,00%	68,97%	100,00%	94,12%	59,46%	100,00%	81,82%	80,00%	83,33%	80,00%	75,00%	100,00%
<b>% proposé par ligue</b>	100%	8,63%	3,07%	5,39%	4,10%	11,51%	2,34%	10,16%	12,27%	2,16%	3,78%	6,11%	7,55%	11,33%	5,34%	6,47%

# Statistiques

Subvention par licencié par ligue

## Subvention attribuée par licencié



# Statistiques

## Subvention par type de structures

Type de Structure	Montants demandés	Montants proposés	Dont DOM-TOM	% de l'enveloppe globale	% du montant demandé	Structures financées	Dont Structure DOM-TOM	Moyenne / Structure financée	Moyenne / Structure de métropole
<b>Clubs</b>	577 563 €	197 736 €	24 500 €	71,1%	34,2%	78	3	2 535,1 €	2 309,8 €
<b>CDJE</b>	174 679 €	59 399 €	0 €	21,4%	34,0%	22	0	2 700 €	2 700 €
<b>Ligues</b>	58 765 €	21 000 €	6000 €	7,6%	35,7%	8	1	2 625 €	2 142,8 €
<b>TOTAL</b>	811 007 €	278 135 €	30 500 €			108	4	2 575,3 €	2 381,1 €

- ❑ Les pourcentages de montants proposés par rapport aux montants demandés sont sensiblement les mêmes selon les structures sans que cette statistique n'ait été vérifiée au cours du process d'évaluation et d'attribution.
- ❑ Les moyennes des montants proposés par structure financée sont légèrement supérieures pour les CDJE et les ligues mais ceux-ci ne reçoivent que 29% de l'enveloppe globale : cela s'explique à la fois par le peu de demandes de nos structures déconcentrées et leur manque de structuration. Les dossiers des ligues étaient dans l'ensemble décevants et ne répondaient pas à un projet construit avec une vision à long terme.
- ❑ L'ensemble des ligues (8/8) ayant déposé un dossier ont obtenu un financement tandis que 22/25 comités départementaux ont été financés.
- ❑ Au total, 108 structures sur 127 dépôts de dossiers ont obtenu un financement soit 85%.

# Bilan Campagne

## Points positifs et Points négatifs

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remise à plat complète du Projet Sportif Fédéral et des priorités de développement de la Fédération</li> <li>▪ Identification des leviers majeurs de développement</li> <li>▪ Création de documents cadres inexistants auparavant</li> <li>▪ Implication des commissions de développement</li> <li>▪ Une communication du PSF efficiente (newsletter, mailing, bandeau permanent sur le site FFE, article en une)</li> <li>▪ Augmentation significative du nombre de dossiers (+49,4%) et d'actions déposés (+41,4%)</li> <li>▪ Bonne appropriation du Projet Sportif Fédéral et un changement d'état d'esprit avec moins de projets axés exclusivement haut-niveau</li> <li>▪ Contact rapproché avec les clubs</li> <li>▪ Visibilité sur les actions territoriales</li> <li>▪ Identification des forces et faiblesses des clubs et territoires</li> <li>▪ Rééquilibrage des subventions sur l'ensemble du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Baisse du nombre de demandes des ligues : seulement 8 ligues sur 16 qui ont déposé un dossier</li> <li>▪ Nombre de dépôts en hausse pour les comités départementaux mais encore insuffisant (25 CDJE)</li> <li>▪ Beaucoup de clubs et organes déconcentrés ne renseignent pas l'agrément sport (!)</li> <li>▪ Une réelle méconnaissance de l'évaluation d'une action et du renseignement des indicateurs</li> <li>▪ Un déficit de partenaires dans les actions proposées</li> <li>▪ Quelques dossiers hors sujet (demande emploi et équipements)</li> <li>▪ De dossiers dont les charges principales (parfois jusqu'à 100%) sont de l'emploi ou du paiement de prestations</li> <li>▪ Des projets associatifs parfois manquants ou peu structurés</li> <li>▪ Absence de projets territoriaux au niveau des comités et des ligues</li> </ul>

### Enjeux et perspectives

#### Dans la continuité de la démarche du PSF :

- Organiser un retour à chaque ligue sur les subventions et projets de leurs territoires
- Mettre en place une analyse thématique avec les commissions de développement et un suivi des projets par axe
- Continuer à cibler les structures tout au long de l'année en fonction des appels à projets nationaux (FDVA, ANS etc.)
- Préparation des évaluations 2020
  - Contrôle de la réalité des actions financées
  - Anticiper les difficultés de calendrier entre évaluation 2021 prévues en juin et l'instruction/ventilation 2021 au printemps également
- Anticiper une hausse prévisible du nombre de demandes en 2021 et des problèmes afférents avec l'enveloppe actuelle

#### Au niveau structurel :

- Entrer dans une démarche de conventions d'objectifs entre la FFE et les ligues avec une déclinaison du PSF pour les organes déconcentrés
- Inciter les ligues structurer leurs relations avec les comités départementaux par des conventions également
- Modéliser plus de projets au niveau national sur le modèle du Smart Girls ou de la place aux Echechs

#### Identification de leviers de formation :

- Formation pour aider à remplir des dossiers de subvention
- Formation pour la recherche de partenariats et identifications des principaux appels à projets au niveau national ou territorial
- Formation sur les indicateurs d'évaluation d'un projet
- Formation sur l'établissement d'un budget



---

**fédération  
française  
des échecs**

---

<http://echecs.asso.fr>  
<https://twitter.com/ffechechs>  
<https://www.facebook.com/ffechechs>